

ORIENTATION N°6 : SOUTENIR LES PRATIQUES INNOVANTES

ACTION N°29 Développer et structurer l'engagement des personnes retraitées

L'immense majorité des personnes retraitées ou âgées sont bien portantes. Elles disposent d'une disponibilité, d'un dynamisme et d'une expérience qui sont des ressources précieuses, que les personnes retraitées peuvent et le plus souvent souhaitent mobiliser au profit de toutes les générations. Le Département de Seine-et-Marne entend contribuer au développement et à la structuration de cette capacité d'engagement des plus de 60 ans.

Objectif opérationnel

Elaborer un programme d'actions en faveur de l'engagement des seniors.

• Moyens :

- Mener, avec le Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées (CODERPA) un travail de diagnostic et de proposition pour une politique cadre départementale de soutien à l'engagement des seniors,
- Développer des outils d'information des seniors sur les possibilités d'investissement et de mise en relation avec le réseau associatif,
- Développer des outils d'animation, de soutien, de pérennisation et de structuration du bénévolat,
- Identifier des indicateurs pertinents pour l'évaluation des actions conduites dans ce domaine,
- Prendre en compte les seniors dans le travail du Département sur le bénévolat
- Poursuivre l'aide apportée au fonctionnement des clubs du 3^{ème} âge

Pilotes : Département – CODERPA.

Résultats attendus :

- Adopter, d'ici le milieu du schéma, le cadre d'une politique départementale de soutien au bénévolat qui intègre notamment les ressources et la disponibilité mobilisables chez les plus de 60 ans,
- Développer d'ici la fin du schéma des outils d'évaluation.

• Calendrier

- 2008 pour l'adoption d'une politique cadre,
- 2010 pour la mise en place des outils d'évaluation.

• Critères d'évaluation

- Bilan quantitatif et qualitatif des actions engagées pour soutenir le bénévolat
- Sondage sur l'impact des outils mis en place,
- Recensement des seniors bénévoles impliqués dans les missions du Département.

ACTION N°30 Participer à renouer le lien intergénérationnel

L'évolution de la société vers des modes de vie plus individualistes, l'éloignement croissant des enfants de leurs parents conduit à fragiliser le lien intergénérationnel. Ce constat est encore accentué pour les personnes âgées isolées ou hébergées en établissements médico-sociaux. Cet appauvrissement des échanges entre les différents âges de la vie constitue une perte tant pour les jeunes générations que pour les plus âgées. Les responsabilités du Département en matière sociale à tous les âges de la vie l'amènent à renforcer le lien entre les générations.

Objectif opérationnel :

- Favoriser l'émergence de projets intergénérationnels en Seine-et-Marne,
- Articuler les politiques du Département en faveur de l'enfance, des collégiens, des jeunes et des personnes âgées.

Moyens

- Mettre à disposition des gestionnaires de structures concernées (établissements pour personnes âgées, collèges, structures petite-enfance, etc.) une « boîte à outils » pour la conduite de projets intergénérationnels : banque d'expériences, indications méthodologiques, ressources documentaires,
- Concevoir la possibilité d'un lien entre les aides, notamment financières, apportées par le Département dans les domaines de l'aide aux personnes âgées, de la jeunesse et de la petite enfance, de façon à faciliter le portage de projets intergénérationnels par les structures gestionnaires,
- Organiser une participation à la « Semaine Bleue » dès 2007 sur le thème de l'intergénérationnel.

Pilotes : Département (DGA-S / DGA-E) et CODERPA.

• Résultats attendus :

- Générer des échanges réguliers entre les générations, qui facilitent l'évolution des regards portés sur l'autre,
- Permettre l'émergence de relations d'entraide mutuelle entre générations.

• Calendrier :

- 2006 pour la participation à la Semaine Bleue (octobre),
- 2007 pour la publication d'une boîte à outils.

• Critères d'évaluation

- Nombre annuel de projets intergénérationnels conduits sur le territoire, -
- Nombre de structures impliquées,
- Nombre de personnes concernées.